

Les kinés victimes d'une manipulation

Leur tout nouveau DVD de formation a vingt ans d'âge.

A LA fin de l'année 2009, un kiné parisien visionne le tout nouveau DVD de formation que lui a adressé par courrier l'Office national de recherche et d'enseignement en kinésithérapie (Onrek). Il trouve que ce film, consacré à la pratique ostéopathique, fait ringard. Couleurs passées, musique rétro, techniques datées. Et, surtout, le praticien est certain d'avoir déjà vu ce jeune homme hésitant qui annonce son cours pour la caméra. Mais où ? Il cherche un peu. Bingo ! Cette nouveauté a déjà été diffusée il y a près de vingt ans sous forme de cassettes VHS. D'abord, le kiné se marre et puis, tout compte fait, il se met en rogne. C'est avec sa cotisation à l'Urssaf que la vieillerie, censée présenter les toutes dernières techniques, a été payée.

Retour en arrière. En janvier 2009, l'Onrek, par la voix de son

vice-président, un certain Jean-Jacques Magnies, sollicite un financement pour « élaborer, fabriquer et diffuser » un DVD mettant en scène « des exercices pratiques d'ostéopathie ». Le Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (FIF-PL, alimenté notamment par l'Urssaf) est d'autant plus enclin à accepter cette proposition alléchante que sa section « santé », qui étudie le dossier, est présidée par un certain Magnies Jean-Jacques. Lequel est aussi administrateur national du Syndicat de masseurs, kinés et rééducateurs (FNMKR), dont plusieurs représentants siègent dans les instances du FIF-PL et dont l'Onrek est satellite. C'est bien pratique. L'homme aux trois casquettes examine son propre projet et le valide sans hésitation. Le 30 avril 2009, une convention est signée entre

FIF-PL et Onrek. Pour 153 000 euros, l'association s'engage à « concevoir et réaliser » le DVD au 31 décembre. Tote là !

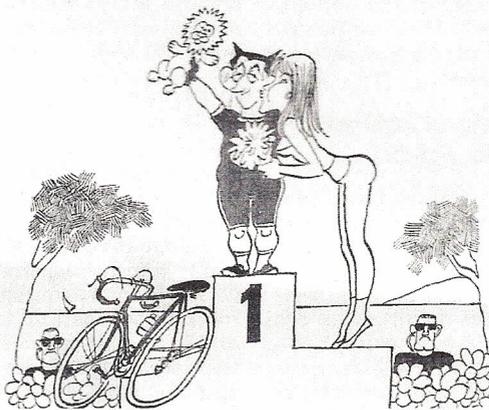
"Une copie servile"

« Sur le papier, le dossier était costaud », explique au « Canard » Stéphane Fantuz, président du FIF-PL, qui ne décolère pas. Car, le 19 mars, le disque arrive, tout pauvre dans son emballage carton. Entre-temps, la rumeur du plat réchauffé s'est emballée. Un constat d'huissier établit bel et bien que, à part une introduction sur la réglementation de l'ostéopathie et un quiz façon jeu de plage, le DVD est « une copie servile » du film précédent. Mais 105 000 euros ont déjà été versés. Cela fait cher le pompage. L'Onrek est sommé de rembourser. Magnies refuse. Recevant « Le Canard », flanqué de sa présidente et, on ne sait jamais, de son avocat, il s'explique ainsi : « A-t-on honoré cette prestation ? Oui. Etait-il précisé dans la convention que la duplication était interdite ? Non ! » L'avocat teste sa future plaidoirie sur le visiteur. « L'interprétation ! Voilà le problème. Est-ce que "conception" implique forcément création originale ? » Car le FIF-PL envisage de saisir la justice pour « utilisation frauduleuse » de sa subvention. D'autant plus que l'Onrek s'était engagé à envoyer le précieux DVD à 35 000 praticiens. « Le Canard » a interrogé au hasard quelques-uns des heureux destinataires. Nombre d'entre eux avouent ne l'avoir même jamais reçu.

Certainement la faute du facteur.

Sorj Chalandon

SARKO FAIT DU VÉLO, CARLA NON



– Comme pour les arrivées du Tour de France, je suis de corvée de bisous !